



Dans un communiqué le dimanche 15 mars 2020, Manaouda Malachie, ministre de la Santé publique du Cameroun, invitait tous les passagers « des vols Air France N° AF900 et également ceux de SN Brussels N° 371, arrivés à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen respectivement les 7 et 14 mars 2020, à se signaler au numéro vert 1510 ou aux numéros de téléphone 677897644; 677900157; 677847093 ».

Le ministre de la Santé invitait les passagers de ces deux vols, à se mettre «en quarantaine pendant 14 jours et à limiter les contacts avec leurs proches».

Dès ce jour, apprend-on, le Centre d'appel du Centre national des opérations des urgences sanitaires à Yaoundé est débordé d'appels, malgré ses cinq postes constitués de quatre équipes de six personnes qui se relaient tous les jours de 8h à 18h.

Après le communiqué du ministre, le standard a explosé depuis dimanche. Nous avons dû mettre à dispositions d'autres lignes de téléphones pour être en mesure de répondre à tous les appels. Nous avons ajouté trois lignes et toutes ont aussitôt été saturées», affirme Dr Aristide Stéphane Abah Abah, chef unité veille du Centre des opérations des urgences sanitaires, cité par **Cameroun-Info.Net**, dans un article de **Cameroon Tribune** en kiosque ce 18 mars 2020.

Il confie en outre que: **«sur les 191 passagers qui étaient dans l'avion avec le quatrième cas de COVID-19 confirmé, 100 se sont signalés, ainsi que 53 autres pour le troisième cas. De même que les passagers qui ont pris le vol avec le cinquième malade»,**

Dr Aristide Stephane Abah Abah précise, toujours selon nos confrères que: **«lorsqu'on reçoit des appels, nous déployons des équipes sur le terrain pour vérifier si cette personne correspond aux critères qui laissent penser qu'elle peut être malade. Nous procédons à un prélèvement qui va être testé au centre pasteur. Et on est fixé au bout de trois à quatre heures de temps. S'il s'avère que le patient a des difficultés respiratoires, on l'hospitalise. Tous les cas confirmés sont gardés à l'hôpital dans un premier temps».**
